

# Pour une approche contestable de la spécificité de la PME

Olivier TORRES\*  
ERFI, Université Montpellier I

## RÉSUMÉ

La plupart des travaux concernant la Petite Entreprise (PME) reposent sur l'idée que celle-ci est **spécifique** (rôle prépondérant du dirigeant,...). Partant de là, de multiples travaux débouchent sur des typologies ad hoc. Toutefois, l'affirmation excessive de cette thèse pourrait conduire à supposer que **toutes** les PME sont spécifiques. La spécificité est alors érigée en **principe universel**. Or, il ne faut pas oublier que l'entreprise de petite taille peut relever théoriquement d'un mode de fonctionnement qui ne correspond pas au modèle traditionnel de la PME. Autrement dit, une PME peut ne plus être spécifique. Aussi, l'auteur préconise l'adoption d'une approche contestable de la spécificité de la PME qui permettrait de cerner le **cadre de validité** de cette thèse et de définir les **frontières d'une discipline** à part entière.

**Mots clés :** Concept de PME - Spécificité de la PME - Diversité des PME - Dénaturation de la PME - Evolution de la recherche en PME

*"Il faut savoir nager à contre-courant"  
Proverbe chinois*

*"Celui qui nage à contre-courant est quand même dans le courant"  
Autre proverbe chinois*

---

\* Olivier Torrès est professeur agrégé (PRAG) à l'Université Paul Valéry - Montpellier III,. Chercheur à l'ERFI / ISEM - Montpellier I. Adresse: 14 rue du Cardinal de Cabrières, 34 060 Montpellier Cedex, Tel : 67-61-54-73 - Fax : 67-66-06-96. Thèmes de recherches : les stratégies de globalisation des petites entreprises: globalisation (importation, exportation, délocalisation, multinationalisation, réseau international...), concept et théorie PME, dénaturation de la PME, organisation internationalisante, proximité organisationnelle, mobilité organisationnelle, dispersion organisationnelle. Dernières références bibliographiques: # Les petites entreprises face à la globalisation, Annales du Management, XIIème Journées Nationales des IAE, Montpellier, mai 1994. # Territoire, PME globales et réseaux transnationaux", Colloque International du Management et des Réseaux d'Entreprise (CIMRE), Ajaccio, 23-24 mai, 1994 # Innovation, internationalisation et stratégie concurrentielle de la PME, IIème CIFPME, Paris, 25-27 octobre 1995 - en collaboration avec F.Leroy « Les politiques de formation de PME françaises de classe mondiale » (à paraître), Revue Internationale PME- en collaboration avec A.Paradas.

## Introduction

À en juger au nombre de colloques et de thèses de doctorat lui étant consacrée, la recherche en PME est en plein essor. A titre d'illustration, sur le seul thème du développement international des PME, sans prétendre à l'exhaustivité, cinq colloques ont été organisés ces trois dernières années ( mai 1992, Montréal; juin 1993, Aix en Provence; octobre 1993, Carthage; octobre 1993, Moncton; juin 1994, Strasbourg.)

En ce qui concerne les thèses de doctorat soutenues en France entre 1992 et 1993 dans la discipline du management stratégique, à peine 10% des recherches se fondent sur la grande entreprise comme lieu spécifique d'investigation tandis que 25% des chercheurs se sont adressés exclusivement aux PME (Bernard, 1994). La recherche en PME se développe de plus en plus et par conséquent se structure et s'organise de mieux en mieux.

En effet, le nombre de revues académiques consacrées à la PME, à l'entrepreneuriat ne cessent de croître (P.A.Julien, 1994). Si la première revue date de 1952 (Internationales Gewerbearchiv. Zeitschrift fur Klein und Mittelunternehmen), c'est dans les années 80 que la plupart des revues spécialisées se sont créées (International Journal of Small Business,1982; Journal of Small Business and Entrepreneurship,1982; Journal of Entrepreneurship and Regional Development,1987; Revue Internationale PME,1988; Piccola Empresa,1988; Small Business Economics,1989...).

De plus, toujours selon P.A.Julien (1994): "dans la dernière décennie, ce fut l'explosion avec la multiplication d'équipes de recherche de toutes tailles spécialisées dans le domaine de la PME.". Le milieu de la recherche en PME se structure de plus en plus notamment par le biais de laboratoires mais également de certaines associations comme le conseil international de la petite entreprise (ICSB) qui organise régulièrement des colloques à travers le monde entier. De même, les récents colloques internationaux francophones de la PME témoignent de l'essor et de la vigueur du "réseau PME" dans les pays de langues françaises.

Qu'est-ce qui incite les chercheurs à s'intéresser exclusivement aux PME? Quels sont les fondements théoriques qui autorisent le découpage à partir du critère de taille? La réponse à cette question n'est pas neutre sur le plan épistémologique. En effet, selon Cohen.E (1989), la recherche de critères de découpage constitue un des objets de l'épistémologie des sciences de gestion. **Ces modes de découpage sont à l'origine d'un processus d'éclatement qui tend à développer des disciplines** revendiquant une autonomie- et parfois une hégémonie- parmi les connaissances et les pratiques de gestion. Toutefois, parmi les modes de découpage couramment utilisés en sciences de gestion, l'auteur n'évoque pas le découpage selon la taille. Les disciplines en sciences de gestion s'articulent autour de trois modes de découpage: fonctionnel, systémique et selon la nature des ressources à mettre en oeuvre. Cet oubli signifie-t-il que le critère de taille n'est pas un mode de découpage pertinent? Le découpage à partir du critère de taille est-il une simple commodité méthodologique (partant de l'idée que les pratiques de gestion sont d'autant plus facilement appréhendables et lisibles que l'entreprise est de petite taille) sans fondements théoriques? Ou bien, tout simplement, est-ce l'oubli d'un courant de recherche toujours en quête de légitimité au sein d'une communauté scientifique qui semble encore l'ignorer?

Partant de là et en prolongeant le raisonnement de Cohen, peut-on considérer que le mode de découpage selon la taille est de nature à faire de la recherche en PME une véritable discipline

des sciences de gestion? Dans le champ des connaissances théoriques et appliquées des sciences de gestion, qu'est ce qui autoriserait cette discipline à revendiquer un domaine spécifique? En définitive, n'est-il pas nécessaire de s'interroger sur **l'identité de la recherche en PME**? Compte tenu du développement du nombre de chercheurs et de laboratoires qui consacrent leurs travaux exclusivement à la PME, du fait de l'organisation et de la structuration croissantes de ce courant de recherche, ne pourrait-on pas considérer que **la recherche en PME se constitue progressivement en un véritable champ disciplinaire des sciences de gestion?**

Afin de répondre à cette multitude d'interrogations théoriques et épistémologiques, nous nous proposons, dans une perspective historique, de montrer les différentes étapes franchies par le courant de recherche en PME.

## **1. Le courant de la spécificité: la PME-Objet de recherche (1975-1985)**

Jusque dans les années 70, l'objet-PME "**n'est pas pris en compte en tant que tel, mais est inclus de fait dans une problématique de gestion globalisante qui gomme le plus souvent toutes ses spécificités.**" (Bayad et alii, 1995). Ce n'est qu'à la fin des années 70 que la recherche en PME prend un nouvel essor, lorsque plusieurs auteurs ne la considèrent plus comme un modèle réduit de la grande entreprise mais comme une entreprise à laquelle on peut associer des particularités: la PME est spécifique.

Toutefois, aussi surprenant que cela puisse paraître, les premiers jalons de la recherche en PME sont à mettre au crédit de chercheurs qui ne travaillent pas directement sur la PME. En effet, selon Brooksbank (1991), avant de définir le concept de "petite entreprise", il convient de répondre à deux questions préalables: qu'est ce que la taille et comment la mesure-t-on? où se situe la frontière critique entre les grandes et les petites entreprises? Les fondements théoriques de la recherche en PME s'appuient donc sur deux courants distincts mais complémentaires :

- A la fin des années 60, les principaux résultats de l'école d'Aston (Pugh et alii, 1968; 1969) confortent l'idée selon laquelle "la taille de l'organisation constitue un **facteur prédictif majeur** de sa structuration" (in Desreumaux, 1992). Pour ce qui est de la relation taille/structure, de nombreux travaux empiriques confirment les résultats du groupe d'Aston (Blau et Schoenherr,1971; Child et Mansfield,1972...). Selon Blau (1970), **la taille organisationnelle constitue le facteur contextuel essentiel**. Pour Mintzberg (1979), la taille est certainement le facteur de contingence le plus unanimement reconnu quant à ses effets sur la structure d'une organisation; "**Les preuves sont ici écrasantes.**"

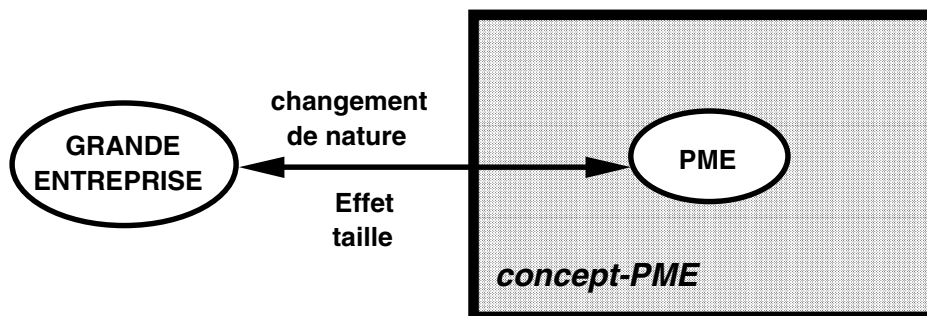
A partir d'une **approche nécessairement comparative**, ces différents auteurs ont montré que les caractéristiques organisationnelles des entreprises étaient significativement différentes selon la taille. La taille de l'entreprise est un facteur de contingence d'une toute première importance.

- Dans le prolongement de ces travaux, dans les années 70, plusieurs recherches vont s'interroger sur les effets de la croissance, c'est-à-dire le changement de taille. La plupart des auteurs se rejoignent sur un point: Au fur et à mesure de sa croissance, l'entreprise passe par des stades successifs qui caractérisent des ruptures organisationnelles ponctuées par des crises. La

croissance occasionne des métamorphoses de l'entreprise. **Le changement de taille s'accompagne de changement de nature de l'entreprise** (D'Amboise et Maldowney, 1988). Par conséquent, l'entreprise de petite taille n'est pas seulement différente de l'entreprise de grande taille (changement de degré) mais elle est aussi spécifique (changement de nature). L'entreprise de petite taille devient "la petite entreprise". La PME se constitue alors progressivement en objet de recherche. Mais en objet de recherche relatif dans la mesure où la preuve de la spécificité des petites entreprises ne peut se faire qu'à partir d'études comparatives entre les petites, moyennes et grandes entreprises (D'Amboise et Plante, 1987). Autrement dit, la thèse de la spécificité de la petite entreprise se nourrit des différences établies comparativement aux grandes entreprises. De même, d'après Brytting.T (1991): "The characteristics of smallness might also be captured if smallness is somehow related to its opposite: large size. Small firms are comparatively small, or they have certain characteristics that make them different from large companies."

C'est en ce sens que la PME n'est qu'un objet de recherche relatif. L'affirmation de la spécificité des PME n'est pas une thèse en soi mais relative à ce qui la distingue de la grande entreprise. En accordant à la taille la plus grande importance et en considérant que ce facteur occasionne des changements de nature, on peut en déduire que l'entreprise de petite taille est spécifique (Figure 1).

FIGURE 1  
Le courant de la spécificité



Toutefois, si les travaux concernant le concept de taille fournissent les fondements théoriques sur lesquels la recherche en PME va se développer, le critère de taille sert davantage à opérer des découpages de l'appareil productif qu'à définir des catégories homogènes d'entreprises (Bernard et Ravix, 1988; Perrat, 1990). Plusieurs études ont conclu au "**caractère arbitraire des frontières assignées a priori dans certaines typologies fondées exclusivement sur la taille.**" (Candau, 1981). Il faut donc pénétrer la boîte noire. Comme le notent Bayad et alii (1995) "Il est possible de mettre en évidence deux grandes tendances de travaux sur les PME. Elles se définissent schématiquement soit comme la transposition/adaptation d'approches GE en contexte de PME.; A l'opposé, des tentatives récentes font abstraction des problématiques classiques de la GE et tentent de jeter un regard neuf sur la question.". **C'est la logique d'innovation.** L'objectif est alors "...de passer d'une phase de vision du phénomène de la petite entreprise, perçue comme institution spécifique d'un capitalisme à une phase de découpage et d'abstraction, où la réalité est conçue autour du type idéal de firme représentative." (Marchesnay, 1982). Cette étape constitue la phase de conceptualisation de la PME considérée comme un objet de recherche spécifique. Il s'agit généralement de plaider en faveur d'un concept jusqu'alors totalement absent

des préoccupations de gestion. L.Hertz (1982) résume bien ce problème dans son ouvrage et plaide de ce fait en faveur d'une définition unique et universelle:

*« The arguments against a universal unitary definition of small business rely on the quantitative variations in the meaning of "small" in the different countries, which reflect the overall size of their respective economies. This argument could have been valid, had it been established that the uniqueness of small business depends only on its quantitative size factors. But were it accepted that small business is a concept and not merely a contracted sub-group of "business", then it should be possible to develop a uniform definition for it. A concept, being a phenomenon reproduced over time and place, ought to be universally defined, especially when the task at hand is the comparison between international legal regulations. Without a uniform definition of the compared object, no such comparison can be undertaken ».*

Ce courant de recherche porte une attention accrue à la **mise en évidence d'uniformités** qui résultent des tendances de la petite taille. Malgré l'hétérogénéité du monde des PME, chaque auteur insiste sur les caractéristiques communes. Car ce sont ces invariants qui constituent la base de la spécificité des PME:

« Le monde de la PME, considéré individu par individu, se révèle lui-même d'une extrême complexité; mais pris en tant que tel, **des constantes, des permanences, des tendances** en surgissent à l'examen ». (Julien et Marchesnay, 1988). A partir du milieu des années 70, partant du constat que la théorie des organisations a été consacrée jusqu'alors exclusivement aux grandes entreprises, plusieurs auteurs déplorent que la spécificité des PME ne soit pas prise en compte par la théorie des firmes (Marchesnay, 1982) ou les théories des organisations (Gervais, 1978). Il convient donc de proposer de nouvelles théories, de nouveaux cadres d'analyse qui intègrent les particularités de la PME. A cet égard, les intitulés de certains articles sont assez représentatifs du ton revendicatif et engagé de cette période: "Pour une théorie de l'organisation-PME" (Gervais,1978); "Pour une taxonomie de l'hypofirme" (Candau, 1981); "Pour une modèle d'hypofirme" (Marchesnay,1982). Afin de susciter l'adhésion ou pour le moins des réactions, les chercheurs en PME avancent arguments sur arguments pour légitimer un courant de recherche qui n'en est qu'à ses balbutiements.

« La PME ne peut plus être considérée comme un simple modèle réduit, voire infantile d'un archétype d'entreprise. Tout comme le groupe industriel, elle constitue un être qui a sa propre réalité, sa propre existence ». (Julien.P.A et Marchesnay.M, 1988). Cette évolution de la pensée permet de passer de la "reconnaissance à la connaissance des PME" (Guilhon.B et Marchesnay.M, 1994). Dès lors, la tâche n'est plus de découvrir mais de définir ce nouvel objet de recherche.

Il s'agit de définir un profil-type de la PME en insistant sur les points communs qui caractérisent ce "nouveau monde" scientifique. Cet objet de recherche porte diverses appellations: phénomène-PME (Hertz, 1982), concept-PME (P.A.Julien, 1994), modèle d'hypofirme (Marchesnay, 1982), idéal-type (Julien.P.A et Marchesnay.M, 1992). La quête d'un type idéal repose sur une idée simple: la recherche en PME ne pourra progresser que le jour où la plupart des chercheurs se mettront d'accord sur une définition unitaire et universelle du phénomène-PME (Hertz, 1982). Ces propos rejoignent ceux de D'amboise (1993) qui regrette le caractère fragmenté de la recherche en PME faute de ne pas disposer d'une définition minimale commune: "If research is to progress, greater concentration will be needed than has been the case up to

now...Energy should be concentrated by choosing more fundamental subjects and fostering the accumulation of knowledge on a few wide themes selected with care. However, many initiatives to achieve concentration must be taken by researchers themselves in the field of small and medium-sized business...Agreeing on some basic notions is not an easy task. The present situation would be greatly improved, for example, by using the **same general definition of SME's.**"

De plus, cet effort de modélisation ou de conceptualisation théorique est nécessaire dans le cadre d'une démarche scientifique car la capacité de généralisation constitue le critère le plus discriminant entre les connaissances scientifiques et les connaissances non scientifiques en gestion comme en d'autres disciplines (Cohen.E, 1989). Toutefois, si ce courant constitue le point de départ de la recherche en PME, il n'est pas exempt de critiques. En effet, si certains auteurs ont préféré ne retenir que "les constantes, les permanences, les tendances" (Julien.P.A et Marchesnay.M,1988), si d'autres préconisent une "définition unitaire et universelle" (Hertz.L, 1982) et si d'autres encore considèrent que **dans la PME "il y a plus de déterminisme que de contingence"** (Chicha et alii, 1990), le risque est qu'"une telle présentation se trouve à "idéaler" l'idéaltype" même si "elle reflète des tendances observées au-delà de l'inévitable normativité des auteurs" (Marchesnay et Julien,1992). Au souci légitime de généralisation succède souvent une sorte d'**universalisme de la spécificité**. "C'est notre tendance à rechercher la régularité des occurrences et à prescrire des lois à la nature qui est à l'origine du phénomène psychologique de la pensée dogmatique ou, plus généralement, du comportement dogmatique: nous présumons partout la régularité, et nous nous efforçons de la trouver même là où elle n'existe pas;" ( K.Popper, 1985).

Ces propos de K.Popper illustre à merveille le risque de dérive dogmatique du courant de la spécificité. L'ouvrage récent de M.Bauer (1993) constitue un exemple parfait des excès de ce courant. Conscient de la nécessité d'insister sur les particularités de la PME, Bauer n'hésite pas à expliciter cette nature autour d'une **loi fondamentale**: "Au nom du Père, du fils et de l'entreprise". "Nous avons pu montrer qu'un patron de PME agit selon une triple logique: une logique économique, une logique politique et une logique familiale. Cette loi fondamentale permet de caractériser son activité professionnelle, c'est-à-dire l'ensemble des décisions qu'il prend dans sa firme comme produit d'une triple rationalité" (Bauer, 1995)

Même si, comme nous le verrons par la suite, Bauer atténue ses propos, l'évocation d'une loi fondamentale atteste de la dérive dogmatique qui affecte fréquemment le courant de la PME-objet. A trop vouloir mettre en relief les spécificités liées à la petite taille, les auteurs sont enclins à tenir pour lois universelles ce qui n'est que tendances probables.

Au total, si la thèse de la spécificité présente une **faible autonomie de recherche** du fait des nécessaires comparaisons qui doivent être faites pour étayer la preuve de sa spécificité, elle se caractérise par un **fort degré de généralisation** puisqu'il s'agit de rompre avec la vision de la PME considérée comme une grande entreprise miniature pour proposer de nouvelles bases théoriques aux futurs travaux sur la PME.

Toutefois, plusieurs amendements peuvent être formulé à l'encontre de ce courant de recherche. Comme le note P.Y.Léo (1987): "Il n'est sans doute pas exact de considérer la PMI comme un modèle d'entreprise **systématiquement** opposable à la grande entreprise. La frontière entre les deux types est floue et difficile à fixer; tout ce que l'on peut observer sur les PMI n'est

pas fait en dehors de l'influence des grandes entreprises qui ont leur part de responsabilité dans ce que sont les PMI aujourd'hui (liens de complémentarité, transfert de technologies, sous-traitance...) Mais surtout cette opposition PMI-Grande Entreprise, révélatrice à certains points de vue, n'est plus féconde dès que l'on approfondit l'analyse: ce qui domine l'univers des PMI c'est l'hétérogénéité... Cette diversité est une des dimensions même du phénomène PMI qui peut expliquer une partie de son dynamisme actuel".

Dans ces conditions, la thèse de la spécificité peut s'avérer trop réductrice de la variété des PME. En d'autres termes, si la thèse de la spécificité a une vertu homogénéisante, elle s'accommode mal de l'extrême hétérogénéité qui semble caractériser le monde des PME (Le Roch, 1990). Ainsi, Candau, dès 1981, considérait que **"au fur et à mesure du développement des connaissances sur les petites entreprises, la variété de leurs caractéristiques paraît devoir largement l'emporter sur leur uniformité.** De ce fait, une contribution importante serait apportée en étudiant empiriquement la diversité des formes adoptées par les entreprises, et en les réduisant en un nombre limité de classes ayant en commun des caractéristiques relativement uniforme. Ceci serait beaucoup plus significatif que d'essayer de formuler des lois prétendant s'appliquer à toutes les organisations, pourtant susceptibles de constituer des univers séparés, ou d'élaborer des typologies a priori, normatives, ayant un faible pouvoir explicatif.". Dans le même esprit, Bernard et Ravix (1988) notent que la recherche de l'hétérogénéité a été particulièrement active dans le sous-ensemble des PME: "La limite fondamentale de l'analyse du système productif à l'aide du **découpage par taille** vient du fait qu'elle définit des sous-ensembles réputés homogènes d'entreprises; cette propriété, qui est une vertu statistique, est cependant un **obstacle à une connaissance de la diversité des unités de production.** La solution à ce problème d'homogénéité a été de s'appuyer sur des études d'échantillons d'entreprises, dans le but de mettre en évidence des spécificités de structures et de comportements au sein même des catégories de taille."

Aussi, parallèlement aux tentatives de **généralisations théoriques** du courant de la PME-objet, plusieurs **travaux empiriques** vont être menés dans le but de mieux cerner la diversité du champ des PME.

## **2. Le courant de la diversité: la PME-Champ de recherche (1975-1985)**

On a très souvent tendance à considérer les PME comme un bloc homogène dès lors qu'on les oppose aux grandes entreprises. Cette distinction est d'autant plus valable que la comparaison se cantonne à ne retenir que les situations extrêmes. Mais lorsque l'on s'intéresse uniquement aux entreprises de petite taille, il semble difficile voire impossible de les regrouper autour d'un modèle unique.

Du fait de la diversité du champ des PME (**PME-Champ**), aucune généralisation n'est possible et tout est alors affaire de contexte. Les PME sont considérées comme un ensemble trop hétérogène pour se prêter à une tentative de généralisation. Si le courant de la spécificité considère que "plus la taille de l'entreprise est petite, plus cette dernière est spécifique", il ne s'agit que d'une tendance. Or, comme le note le professeur James.G. March (1994): "*Tout essai de description des tendances de gestion, même s'il est valide en moyenne, ne décrit de façon adéquate aucune situation de gestion particulière.*". Dans ces conditions, la PME n'est pas une

catégorie homogène mais une appellation commode qui désigne une réalité multiple susceptibles de se différencier par l'activité, par la forme de propriété, par les stratégies adoptées, par les modes de gestion..."La démarche de théorisation est difficile et périlleuse car **il s'agit surtout de saisir la diversité et le contingent**" (Mahe de Boislandelle, 1994)". La proposition de Mahe de Boislandelle se situe aux antipodes du plaidoyer de Hertz en faveur d'une définition **unique et universelle** du phénomène-PME.

Seule l'étude de cas convient afin de pouvoir tenir compte des différents facteurs de contingence qui exercent un effet sur la nature de l'organisation. Prenons un exemple particulièrement illustratif de ce type d'approche. Dans l'optique d'une démarche contingentielle, Fabi et alii (1993) établissent une liste des différents facteurs qui exercent une influence sur la gestion des ressources humaines (GRH) en cadre PME. Partant d'un recensement exhaustif depuis les années 50 jusqu'à la fin des années 80 de la littérature concernant ce thème précis (au total, 75 études empiriques), ils recensent **21 facteurs de contingence différents** qu'ils regroupent au sein d'un modèle contingentiel de la GRH en PME.

Cette compilation montre clairement la diversité et la dispersion des variables retenues par les chercheurs pour expliquer les phénomènes liés aux pratiques de GRH en PME. Ce modèle constitue une bonne grille d'analyse, destinée à inventorier les pratiques en matière de GRH, en incluant les variables contingentes susceptibles d'exercer une influence. Dans une démarche d'intervention ou de conseil en entreprise, ce type de modèle est souhaitable et utile. Il s'efforce de serrer au plus près les pratiques effectives de la GRH en PME.

Mais, par rapport à nos propos, ce modèle illustre les excès de l'approche contingente. En effet, ce qu'il gagne en descriptivité, il le perd en prédictivité. La multiplicité des facteurs pris en compte constitue un frein à l'élaboration d'un cadre de référence général. En effet, sur la base de 21 facteurs de contingence et en supposant que chaque facteur présente deux modalités (hypothèse minimale), le nombre de situations différentes possibles est de l'ordre de **2 097 152**. S'il est légitime que les auteurs cherchent à rendre compte de l'hétérogénéité des entreprises de petite taille, le problème est que le nombre de situations théoriquement envisageables par le jeu des combinaisons entre les divers facteurs dépasse la diversité réelle des entreprises. **A l'irréalisme des modèles universels s'oppose le surréalisme des approches contingentes.** Poussée jusqu'à l'extrême, l'approche contingente tend à considérer chaque entreprise comme un cas unique. Il devient impossible de généraliser et de proposer une théorie de la PME. Nous qualifions ce type d'excès, de **dérive casuistique**.

C'est la raison pour laquelle, afin de ne pas multiplier inutilement le nombre de combinaisons différentes, la solution consiste soit à se limiter aux facteurs les plus influents en dressant des **typologies se limitant à un aspect particulier**, soit à considérer que certaines combinaisons sont plus probables que d'autres (hypothèse de congruence) (Figure 2). La recherche de typologies fondées exclusivement sur des échantillons de PME a été particulièrement active entre 1975 et 1985 (Bernard et Ravix, 1988; P.A.Julien, 1994).



FIGURE 2  
**Le courant de la diversité**



Le courant de la diversité présente les caractéristiques inverses de celui de la spécificité:

- parce que les échantillons sont construits exclusivement à partir d'entreprises de faible dimension, le courant de la diversité présente une **forte autonomie de recherche** par rapport aux travaux sur la grande entreprise. Il ne s'agit plus de comparer la petite entreprise à la grande mais d'évaluer, dans l'absolu, la diversité de ce monde particulier.

- cependant, la multiplicité des types établis ne permet pas de faire émerger un cadre général, soit parce qu'il y en a plusieurs (approche typologique) soit parce qu'il y en a une infinité (approche contingente). Les résultats obtenus présentent donc un **faible degré de généralisation**.

En définitive, la recherche en PME peut schématiquement se décomposer en deux courants opposés, voire antagonistes tant en ce qui concerne leurs objectifs qu'ils se fixent que les approches qu'ils préconisent:

Le courant de la spécificité s'efforce de définir **l'objet-PME** considérée comme une institution singulière. La démarche est volontairement universelle et unitaire puisqu'il s'agit de préciser les caractéristiques propres à la PME et d'en déduire des problématiques de recherche ad hoc tout en facilitant **l'accumulation des connaissances sur la PME**.

Le courant de la diversité s'efforce de simplifier la diversité du **champ-PME** en dressant des types distincts. Cette orientation se situe aux antipodes de la thèse de la spécificité. L'approche est beaucoup plus contingente et la portée théorique plus limitée. Cette approche est plus réaliste mais limite les **connaissances de la PME au niveau d'énoncés anecdotiques**.

La distinction entre PME-champ et PME-objet n'est donc pas neutre sur le plan théorique. Tout chercheur en PME doit donc se positionner par rapport à ces différents courants car les problématiques de recherche ne sont pas les mêmes.

A l'approche universelle du courant de la spécificité s'oppose donc l'approche contingente du courant de la diversité. Marchesnay (1988) qualifie cet antagonisme de véritable "dilemme" auquel le chercheur en PME se trouve confronté:

- "Rechercher des types idéaux, des catégories holistes mais se heurter dans ces conditions au risque de non pertinence empirique.

- S'efforcer de serrer au plus près les comportements effectifs et établir des typologies en fonction de chaque problème étudié. Mais dans ces conditions le risque est grand de multiplier les

typologies sans bénéficier d'un cadre de référence général: il s'agirait alors plutôt d'une grille d'analyse, destinée à inventorier les attitudes face à la perception et à la résolution de problèmes de gestion, en incluant les variables contingentes susceptibles d'exercer une influence. Ce que gagnent de telles constructions en descriptivité, elles le perdent en prédictivité, comme il l'a souvent été reproché aux approches contingentes."

La recherche en PME doit donc se garder de deux dérives antagonistes (Figure 3).

- un risque de **dérive dogmatique** pour le courant qui cherche à tout prix à généraliser un modèle de "LA" PME (PME-Objet) et qui conduit insidieusement à l'idée que **toutes** les PME sont spécifiques et conformes au modèle théorique.

- un risque de **dérive casuistique** pour le courant de la diversité (PME-Champ) qui, sous couvert de réalisme, en déduit hâtivement qu'aucune généralisation n'est possible et tout est alors affaire de contexte.

FIGURE 3  
Les antagonismes de la recherche en PME

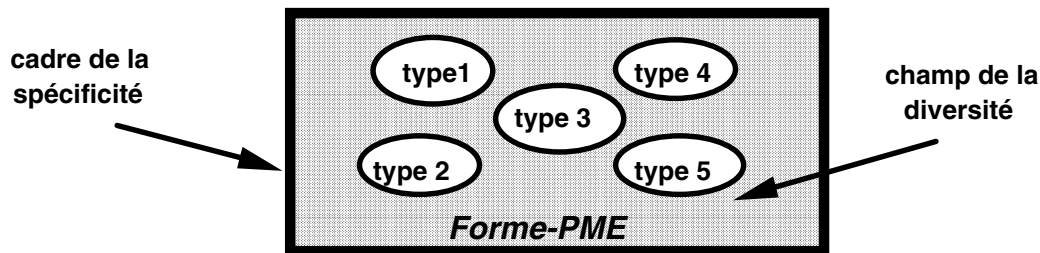
	SPECIFICITE	DIVERSITE
UNIVERSALITE	PME OBJET	<b>1</b>
CONTINGENCE	<b>2</b>	PME CHAMP

Comment concilier ces deux courants de recherche, comment répondre à cette "**problématique complexe**" (Julien.P.A et Marchesnay.M,1992)? Comment rendre compte tout à la fois de la singularité et de la diversité de ces objets particuliers que sont les PME? Nous pouvons envisager deux voies distinctes (cadran 1 et 2)

### 3. Le courant de la synthèse (Cadran 1) (Milieu Années 80):

- La particularité de ce courant est de considérer que la spécificité du concept-PME est modulable, c'est-à-dire que les PME sont plus ou moins spécifiques. Les caractéristiques spécifiques de la PME ne sont pas strictes mais élastiques. Ainsi, PA Julien dans "PME: bilan et perspectives" (1994) propose une typologie sur continuum qui peut s'apparenter à une sorte de **polymorphisme de la spécificité de la PME**. Cette "synthèse spécificité/diversité" présente l'avantage d'intégrer la diversité des PME tout en gardant intacte la spécificité de la PME, c'est-à-dire l'essence de l'objet de recherche. Il y a une diversité au sein de la spécificité (Figure 4). Le concept-PME devient alors plus flou, plus vague, plus imprécis.

FIGURE 4  
**La diversité de la spécificité**



Bauer (1995) , après avoir énoncé LA LOI FONDAMENTALE qui caractérise les PME, poursuit son analyse en considérant que "la prise en compte des logiques d'action économiques, politiques et familiales, permet de construire des typologies exprimant la grande diversité des patrons de PME et leur firme, des situations au sommet des PME comme des actions qui y sont menées. Caractériser un patron de PME par la taille relative de chacune de ses trois têtes conduit à imaginer un nombre infini d'éventualités, situées toutes dans un espace à trois dimensions. **Pour cerner les traits essentiels d'un patron de PME, il faut donc le situer dans cet espace à trois dimensions; et ce n'est que dans un deuxième temps qu'il convient d'affiner l'analyse et de dessiner plus précisément les traits de ses têtes les plus développées.**" L'ouvrage de Bauer (1993) constitue une synthèse entre la particularité des PME et leur diversité. Une fois de plus, les traits spécifiques de la PME (dans ce cas, la loi fondamentale) constitue un contour plus ou moins large au sein duquel une grande variété de cas différents peut s'insérer. La loi énoncée par Bauer est donc un cadre d'analyse permettant de situer la diversité du monde des PME à partir d'une logique qui met en relief les spécificités de l'objet étudié. Si P.A.Julien (1994) considère que l'on ne peut échapper à une approche contingente du fait de l'hétérogénéité des PME, il rajoute que cette contingence n'empêche pas pour autant de retrouver des **similitudes suffisantes** pour constituer les éléments d'une nouvelle théorie économique et de gestion pour les PME: "en tenant compte des comportements des PME dans la turbulence de l'économie locale et nationale, on peut **dépasser la simple contingence pour trouver certaines généralisations susceptibles de nous conduire à une théorie analytique sinon prédictible** pour justifier la renaissance de ces unités de production dans nos économies."

La prise en compte de la diversité par les tenants de la thèse de la spécificité des PME débouche sur une évolution significative de la pensée en PME. Il ne s'agit plus de dresser un profil-type de LA PME prise comme un objet théorique mais plutôt de rechercher des cadres d'analyse ou des modèles heuristiques capables de retranscrire la diversité du monde réel. Ces propos rejoignent ceux de Marchesnay (1990) "*Les milieux de PME sont d'une effroyable complexité: d'où de la part du chercheur la tentation du réductionnisme, rapidement vouée à l'échec. Il faut alors se rabattre sur des **grilles d'analyses heuristiques**, évoquer des configurations, au sens de Mintzberg, proposer des conjectures à partir de construits et de variables réfutables, soit par la validation logique, soit par la validation empirique. C'est dans cet esprit que nous proposons une théorie de l'hypofirme*"

Au total, si en première analyse la PME peut être synthétisée autour d'un idéaltype, rapidement les modèles initiaux vont s'avérer trop rigides et trop réducteurs de l'extrême hétérogénéité de ce monde particulier. En fait, ces définitions sont trop précises. La recherche en

PME s'oriente alors vers la constitution de cadre d'analyse conciliant spécificité et diversité, ce que Martinet (1986) appelle une Forme: "La forme, invariante pour un temps, ne recouvre pas une réalité intangible et délimitée. Elle rend compte, en les accueillant, des modulations concrètes. En ce sens, elle est davantage conceptacle que concept. Elle peut tolérer l'ambiguïté". Tandis que le concept délimite, découpe, disjoint, la forme polarise, dessine, agglomère. Pour G.Durand (in Martinet,1986), la forme a essentiellement une valeur heuristique: en tant que telle, elle n'existe pas; c'est un ensemble vide mais elle permet de comprendre les apparences existantes. De par la nature profondément hétérogène des PME, **l'objet-PME devient désormais une forme** aux contours empiriques nécessairement imprécis. Dans cette optique, plusieurs auteurs établissent des cadres d'analyse au sein desquels il est possible d'établir des typologies. Les typologies ainsi construites découlent de la prise en compte préalable de certains traits spécifiques aux PME. Il s'agit de typologies "ad hoc".

Cette voie a déjà été évoquée dès 1981 par Candau qui, dans son plaidoyer "pour une taxonomie de l'hypofirme", affirme qu' "il est impossible d'étudier les PME, abstraction faite de la personne du chef d'entreprise, de ses motivations et de sa famille qui sont les facteurs caractéristiques dominants de l'hypofirme". Toutefois, il reconnaît qu'il serait vain de vouloir formuler des lois prétendant s'appliquer à toutes les organisations, pourtant susceptibles de constituer des univers séparés. "La multiplicité des caractéristiques spécifiques des petites entreprises interdit a priori de les assimiler à un ensemble homogène...La variété de leurs caractéristiques paraît devoir largement l'emporter sur leur uniformité." Candau met donc en relief une des particularités des PME (le rôle du dirigeant) au point d'en faire le centre de sa démarche de recherche. En effet, si Candau s'intéresse à la structure administrative des entreprises, c'est précisément parce qu'il suppose que c'est par ce biais que vont se manifester les motivations, la rationalité et les conceptions du dirigeant. "La réintroduction de la personne du chef d'entreprise dans l'étude des hypofirmes entraîne celle de ses rôles qui ne fait que traduire sa logique d'action, c'est-à-dire sa forme de rationalité et les conceptions qu'il va adopter dans la conduite de son entreprise." La personnalisation du mode de gestion des PME est bien le postulat de départ sur lequel Candau s'appuie pour établir sa taxonomie. Malgré l'hétérogénéité qui caractérise l'univers des PME, il considère que l'importance du rôle du dirigeant est l'invariant fondamental qui participe à définir la spécificité des PME par opposition aux grandes entreprises. En ce sens, le modèle d'hypofirme sert de modèle théorique de base à partir duquel il identifie la ou les variables pertinentes. La recherche est fondée sur les spécificités reconnues aux PME tout en mettant en relief la diversité de cas. Les travaux de Candau constituent bien une jonction entre les deux courants de recherche qui se développent jusqu'alors parallèlement. Ils tiennent compte conjointement de la spécificité et de la diversité des PME.

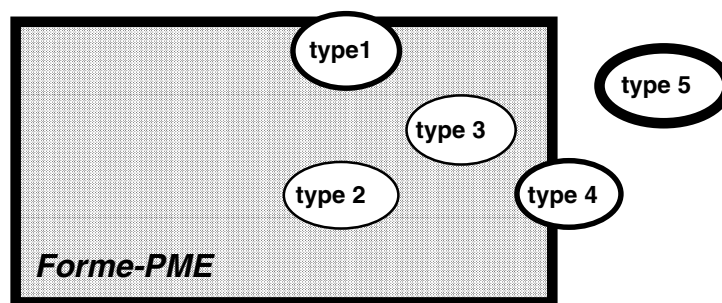
Toutefois, cette voie de synthèse, même si elle présente un progrès, reste encore trop universelle. En effet, la thèse de la spécificité est utilisée comme un point de départ (un postulat) duquel on déduit des hypothèses de travail ad hoc. Selon nous, ces recherches partent du point qu'il s'agit de démontrer, à savoir le rôle du modèle-PME dans le fonctionnement des entreprises de petite taille. Nous ne nions pas que ce lien existe, nous contestons qu'il faille pour en rendre compte, partir d'une problématique qui le présuppose. Les problématiques partent en effet d'une définition normative de la petite entreprise (l'objet-PME), énonce ce qu'une entreprise de petite taille doit réunir pour être qualifiée comme telle, puis en observent l'existence empirique, soulignent la pluralité des formes, dressent des typologies. Par conséquent, ce type de démarche ne rencontre jamais que ce qu'elle a présupposé, à savoir la spécificité de l'organisation-PME. En d'autres termes, il ne faut pas oublier que l'entreprise de petite taille peut relever théoriquement

d'un mode de fonctionnement qui ne correspond pas au modèle-PME (\*p.16). Une entreprise de petite taille peut ne pas être spécifique, c'est-à-dire ne pas être conforme au concept-PME. **Si l'on admet l'idée que la PME puisse avoir une nature propre, nous devons admettre son corollaire: sa dénaturation.** Une PME peut parfois ne pas ou ne plus être spécifique. Même si la typologie sur continuum permet de tenir compte de l'hétérogénéité du monde des PME, il est clair qu'implicitement toutes ces typologies présentent un point commun: la spécificité du mode de fonctionnement de l'entreprise. En d'autres termes, **la diversité des types de PME ne dépasse jamais le cadre de la spécificité.** C'est en ce sens que nous considérons cette voie de synthèse comme universelle, voire dogmatique. La thèse de la spécificité n'est jamais remise en cause, elle est simplement modulée. La diversité ne signifie que des changements de degré au sein du cadre universel de la spécificité. Or, **ces changements de degré ne peuvent-ils pas s'accompagner de changements de nature?**

#### 4. Le courant de la dénaturation (cadran 2) (Milieu Années 90)

Poser cette question conduit à ne plus considérer la thèse de la spécificité comme un postulat mais comme une simple hypothèse de recherche réfutable. Il ne s'agit plus d'ériger le dogme de la spécificité comme le cadre absolu de la recherche en PME mais d'entamer un examen critique de cette thèse. Jusqu'à quel point, le cadre d'analyse proposé par les chercheurs en PME est-il valide? La question n'est pas de savoir si le concept-PME est vrai ou faux mais de délimiter son champ de validité. Dans quelles conditions peut-on accepter la thèse de la spécificité et à partir de quel moment ce concept n'est-il plus valide? Pour que l'objet-PME puisse être un véritable objet de recherche, il faut, non seulement le définir, mais aussi en fixer les limites. Il convient donc d'adopter une démarche contestable (contingente ?) de la spécificité.

FIGURE 5  
Diversité et contingence de la spécificité



Ce graphique illustre nos propos. Il ne s'agit pas de remettre en cause la thèse de la spécificité, mais simplement d'adopter une démarche critique, nécessairement contingente, de l'objet-PME. Existe-t-il des contextes où les entreprises de petite taille ne sont plus conformes à la forme-PME (le type 5 sur notre schéma)? En d'autres termes, quels sont les contextes qui dénaturent la PME? Ainsi, la définition de la PME énoncée par Guilhon.A et alii (1995) correspond avec justesse à cette évolution de la pensée en recherche PME. Partant de l'idée que l'internationalisation constitue un "choc" qui implique de profonds changements dans le mode de

fonctionnement de l'entreprise, surtout lorsque celle-ci est de faible dimension, les auteurs considèrent qu'il existe une contradiction entre l'activité d'exportation et "l'identité de la PME" (1993). Afin de montrer cette hypothèse de travail, ils introduisent dans leur définition de la PME, le concept de contrôlabilité qu'ils définissent "comme la capacité de garder la maîtrise de la mise en oeuvre et du développement d'un ensemble de ressources". La notion de contrôlabilité se situe au coeur de la définition proposée: "Les PME sont définies à partir de cette notion de contrôlabilité qui devient le pivot des différentes parties de leur structure organisationnelle". L'intérêt d'une telle définition est qu'elle suggère le risque de perte de contrôlabilité et autorise donc, selon nous, l'existence de situations contre-natures à la forme-PME: "un développement déséquilibré de la PME est susceptible de remettre en cause son existence propre en tant que PME" (Guilhon.A et alii, 1995). Une entreprise peut ne plus correspondre à la forme-PME standard tout en demeurant de petite taille. Cette définition récuse donc tout universalisme puisqu'elle offre la possibilité d'identifier les limites (contingences) de la forme-PME.

Notons que le souci de délimiter le concept de PME n'est pas nouveau. En 1967, Barreyre intitule sa thèse de doctorat "L'horizon économique des petites et moyennes entreprises". L'auteur rappelle dès l'introduction que l'origine étymologique héllénique du mot horizon contient dans son essence même l'idée de limite. La définition de Barreyre fournit bien les limites du concept-PME puisque sont exclues d'une part les entreprises qui, malgré leur petite taille, sont sous l'emprise d'un groupe et d'autre part les entreprises qui, malgré leur autonomie réelle de financement et de gestion, ne satisfont pas au moins à cinq des neuf critères associé au concept de PME. Autrement dit, en suivant les propos de Barreyre, on peut en déduire que la constitution d'un échantillon d'entreprises indépendantes et de petite taille est une condition nécessaire mais pas suffisante pour s'inscrire dans le cadre du paradigme de la spécificité de la PME. Il faut en plus veiller à ce que la majorité des autres caractéristiques du concept-PME soit vérifiée. **On ne peut donc pas se contenter de construire un échantillon sur la seule base de critères quantitatifs, censés mesurer le concept de taille, pour pouvoir faire référence au corpus théorique concernant l'objet-PME.** Par l'énoncé de cette règle, Barreyre suggère, sans toutefois l'évoquer explicitement, l'idée d'une dénaturation possible de la PME.

Une fois après avoir identifié des types contre-natures (réfutation empirique), le travail consisterait alors à proposer une reformulation de la spécificité de la PME. Il s'agirait d'expliquer pourquoi la PME, placée dans un tel contexte, n'est plus conforme au modèle général (réfutation logique). Ce type de démarche est conforme à la constitution d'un modèle. Selon Dubin (in Desreumaux, 1992), la construction d'un modèle théorique doit respecter un certains nombres de conditions élémentaires, à savoir:

- condition 1: énoncé des variables pertinentes du système étudié
- condition 2: spécification des lois de relations entre ces variables
- condition 3: description des états résultant du système
- condition 4: délimitation des frontières ou limites de validité de ces lois

Si la recherche en PME a fortement progressé sur les trois premiers points, force est de constater que le quatrième point reste encore peu développé. De sorte que malgré certaines apparences, **la théorie PME s'apparente encore à une théorie universelle.** Cette dernière étape est malheureusement très souvent négligée, voire occultée par les chercheurs en PME. Pourtant cette étape est cruciale dans une démarche qui se veut scientifique et non pas dogmatique. La mise en évidence de cas "pathologiques" qui réfutent le modèle général (réfutation empirique)

permet alors d'identifier les limites du paradigme de la spécificité et de préciser un peu mieux son cadre de validité. Lorsque un type d'entreprise de petite taille est contre-nature au modèle-PME, le travail consiste à chercher les explications de cette dénaturation (réfutation logique). Pourquoi ce type d'entreprise de petite taille est en dehors du paradigme?

Cette orientation de recherche permet de mieux tenir compte des tendances récentes et nouvelles qui n'existaient pas lors de la genèse du modèle. Conformément aux vœux de D'Amboise (1993), la recherche en PME ne progressera qu'à la condition de prendre en compte les nouvelles tendances de l'économie et des pratiques des entreprises et en comparant les effets de contextes différents sur un même corpus théorique. Plus généralement, parmi les nouvelles tendances de l'environnement des entreprises, certaines ne sont-elles pas de nature à remettre en cause profondément les "vieux" modèles? Nous posons donc la question de savoir dans quelle mesure le modèle traditionnel de la PME élaboré à la fin des années 70 est apte à intégrer ces phénomènes nouveaux? Dans son ouvrage "les sciences de l'imprécis", à propos de l'attitude critique inhérente à l'esprit scientifique, A.Moles (1990) note : "Le travail d'une théorie scientifique est long, et dans l'intervalle, de nouveaux éléments se sont proposés pour s'ajouter à son corpus. Dans quelle mesure pourra-t-il les y faire entrer sans changer les règles du jeu telles qu'il les a fixées (validité externe)? En général, il sera conduit à modifier ces règles mais il cherchera encore quel est le nombre minimal de changements ou de règles additionnelles qu'il devrait ajouter à son répertoire pour faire face à une réalité toujours submergeante."

Depuis le début des années 90, **on peut relever quelques contributions qui semblent suggérer l'idée d'une dénaturation de la PME** autrement que par la croissance. Ces travaux semblent récuser l'universalité de la spécificité de la PME.

#### **4.1. Dénaturation de la PME et degré d'autonomie de gestion**

Curvalle (1994) dans une communication intitulée "L'EDI et le JAT condamnent-elles les PME?" s'interroge sur l'impact des méthodes de Juste à Temps et d'Echange de Données Informatisées sur le mode de fonctionnement des PME. De même, dans une perspective précisément contingente, N.Dubost (1995), tout aussi interrogative se demande si "les PME françaises évoluent vers des bureaucraties", autrement dit s'éloignent du modèle traditionnel de la PME du fait de l'augmentation des phénomènes de contrôle externe et de dépendance dont elles font l'objet. De même, Bayad et Nebenhaus (1994) s'inquiètent pour "l'avenir des PME qui tout en restant (...) indépendantes, juridiquement parlant, se verront contraintes de se soumettre à des normes extrêmement contraignantes au plan de la gestion, de l'organisation et en particulier en GRH?" Ils font alors référence aux PME qui pour conserver leurs marchés de sous-traitance sont conduites à appliquer les principes issus des normes ISO 9000. Il en va de même dans le cas des PME en redressement. Au total, si l'indépendance juridique est depuis longtemps utilisé comme un critère apte à définir l'appartenance ou pas d'une entreprise de petite taille au monde des PME, la notion d'indépendance organisationnelle (plus difficile à cerner que l'indépendance juridique) paraît devoir jouer le même rôle. **Le modèle-PME serait-il un modèle d'autonomie de gestion?**

#### **4.2. Dénaturation de la PME et degré d'autofinancement**

En ce qui concerne les activités financières de l'entreprise, plusieurs études tendent à montrer que les caractéristiques traditionnelles (spécificités) des PME sont sensibles aux modes

de financement. L'ouverture du capital soit par capital-risque (Stephany,1993), soit lors d'une introduction sur le second marché (Belletante.B et Desroches.J, 1994) tend à réduire les spécificités des PME, voire à les remettre en cause comme cela peut être le cas lors d'un rachat d'une PME par un groupe. En interprétant ces résultats selon l'optique qui est la nôtre, la question est de savoir où placer le seuil critique délimitant la spécificité du modèle-PME? Entre l'indépendance financière totale où l'entrepreneur autofinance tous ces investissements et la dépendance financière totale où l'entreprise devient la filiale d'un groupe et par voie de conséquence est exclue du monde des PME, il demeure plusieurs situations intermédiaires où les caractéristiques spécifiques de la PME s'atténuent plus ou moins fortement. On peut alors suggérer deux seuils. **Dans une optique restrictive, on considérera que le modèle-PME est un modèle d'indépendance financière.** Partant de là, toute autre situation est dénaturante. Ainsi, une entreprise de petite taille qui fait appel à une société de capital-risque ou qui émet des actions n'est plus une PME au sens théorique. Mais on peut avoir une **définition plus large et considérer que le modèle-PME est un modèle de non-dépendance financière.** Dans ces conditions, seules les PME appartenant à un groupe sont exclues. Cette deuxième conception paraît largement majoritaire au sein de la communauté scientifique en PME. Mais le développement des pratiques de capital-risque et la création de marché des capitaux plus adaptés aux entreprises de petite et moyenne taille comme le second marché et le hors-côte ne sont-elles pas des tendances récentes de nature à transformer radicalement les modes de financement traditionnels de la PME et par voie de conséquence à dénaturer le modèle-PME tout entier?

#### 4.3. Dénaturation de la PME et degré d'internationalisation

Plusieurs auteurs suggèrent que l'internationalisation peut constituer un "choc" qui implique de profonds changements dans le mode de fonctionnement de la PME (Walthers et Samiee,1990; Moini, 1992) pouvant parfois occasionner une crise (Godener, 1995). Guilhon. A et alii (1993) considèrent qu'il existe une **contradiction entre l'activité d'exportation et "l'identité de la PME"**. Partant de ce principe, si l'on définit la mondialisation/globalisation comme le stade ultime de l'internationalisation de l'entreprise (Joffre, 1994), alors il est probable que le contraste soit encore plus fort de sorte que les PME mondialisées semblent adopter des modes de comportement qui parfois se rapprochent de ceux des grandes entreprises. Cet aspect est assez clairement mis en évidence dans le domaine des politiques de formation (Paradas et Torrès, 1996). A bien des égards, **le contexte de mondialisation semble dénaturant pour la forme-PME<sup>1</sup>.** L'explication provient certainement du fait que les stratégies de globalisation suscitent des modes de gestion à distance des activités tandis que la forme-PME semble au contraire fondée sur une forte proximité géographique, voire physique de ses activités (rôle prépondérant du dirigeant omniprésent et omnipotent, coordination fondée sur l'ajustement mutuel ou la supervision directe, liens directs et étroits avec les clients et les fournisseurs...). On ne gère pas à distance comme on gère à proximité. **Ne peut-on pas alors considérer le modèle de PME comme un modèle de proximité géographique** comme le laissait supposer le rapport Bolton (Hertz, 1982)?

Outre leurs aspects récent, ces travaux portent sur des phénomènes et des tendances relativement nouveaux pour les PME (EDI, JAT, contrôle externe, ouverture du capital,

---

<sup>1</sup> Pour une explication plus détaillée, lire "Stratégie de mondialisation et PME : l'instruction d'un paradoxe" de Leyronas. Ch et O.Torrès, CIFPME 1996, Trois-Rivières.

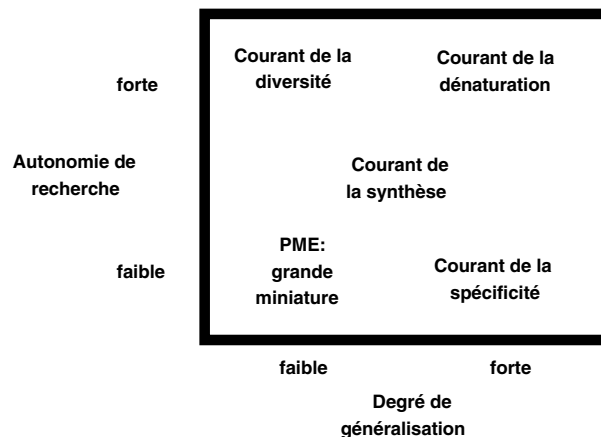


mondialisation..). Leur particularité (et point commun) est de montrer dans quelle mesure certains contextes ou certaines évolutions rendent le concept-PME caduque ou susceptible de profondes mutations. Ces travaux s'inscrivent pleinement dans la phase d'examen critique de la conceptualisation de l'objet-PME. C'est la raison pour laquelle nous les regroupons dans le courant de la dénaturation. De plus, ils confortent l'idée d'une contingence de la spécificité de la PME.

## Conclusion

En définitive, contrairement au courant de la spécificité, le courant de la dénaturation ne se fonde pas sur un clivage selon la taille. La référence à la grande entreprise n'est plus nécessaire. En effet, il s'agit de s'interroger sur l'identité de la PME, non par rapport à une classification selon la taille mais par rapport à ses caractéristiques propres (Guilhon.A et alii, 1993). Dans ces conditions, la PME se constitue en objet de recherche absolu. De plus, la mise en évidence de contextes incompatibles au concept-PME ne rend pas pour autant ce dernier sans intérêt. Il s'agit moins de remettre en cause la pertinence du concept-PME que d'évaluer de façon critique son degré de généralité. Cette orientation de recherche permet de concilier à la fois un **fort degré d'autonomie de recherche par rapport aux travaux sur la grande entreprise** (point faible du courant de la spécificité) et un **fort degré de généralisation (réfutation)** de ces résultats (point faible du courant de la diversité) sans toutefois faire de la spécificité de la PME une loi universelle ou un postulat (point faible du courant de la synthèse) (Figure 6).

FIGURE 6  
Les différents courants de la recherche en PME



Nous pouvons, à présent, répondre en partie à l'interrogation majeure formulée en introduction. Le découpage selon le critère de taille est-il de nature à faire de la recherche en PME une discipline à part entière? Selon Cohen (1989) « *une discipline théorique parvient à affirmer et à consolider son identité épistémologique dans la mesure où elle peut construire:*

- un projet cognitif qui définit son objet propre

*une représentation structurée et cohérente des champs qui la constituent  
une définition claire de ses frontières"*

Partant de ces principes, il semble que l'évolution de la recherche en PME tend à affirmer celle-ci comme un véritable corps disciplinaire des sciences de gestion. Les travaux sur l'effectivité et la croissance autorisent une distinction entre les grandes et les petites entreprises. Parce qu'elle suscite des changements de nature, c'est-à-dire des spécificités, la taille devient un critère pertinent de découpage.

Puis, le courant de la spécificité clarifie le projet cognitif en définissant l'objet-PME. Partant de là, il devient désormais possible d'initier des problématiques spécifiques, des méthodologies adaptées, des champs particuliers. La recherche en PME s'affranchit des travaux consacrés à la grande entreprise. La constitution de revues spécialisées accentue cette émancipation de la recherche en PME. Les travaux qui se consacrent exclusivement aux PME vont devenir les références bibliographiques des travaux futurs. **Ainsi s'amorce le processus d'affirmation et d'autonomie de la recherche au sein d'une préoccupation commune, la PME, qui devient l'objet d'une nouvelle discipline des sciences de gestion.**

Quant à la représentation structurée et cohérente des champs qui la constituent, il semble que les travaux concernant l'entrepreneuriat, le développement local, les problèmes de création et de démarrage, l'artisanat, l'hypogroupe...sont autant de domaines de recherche qui se sont fortement développés autour de la notion de PME. Les revues "Journal of Small Business and Entrepreneurship" créée en 1982 et "Journal of Entrepreneurship and Regional Development" créée en 1987, montrent l'institutionnalisation de ces domaines de recherche en PME.

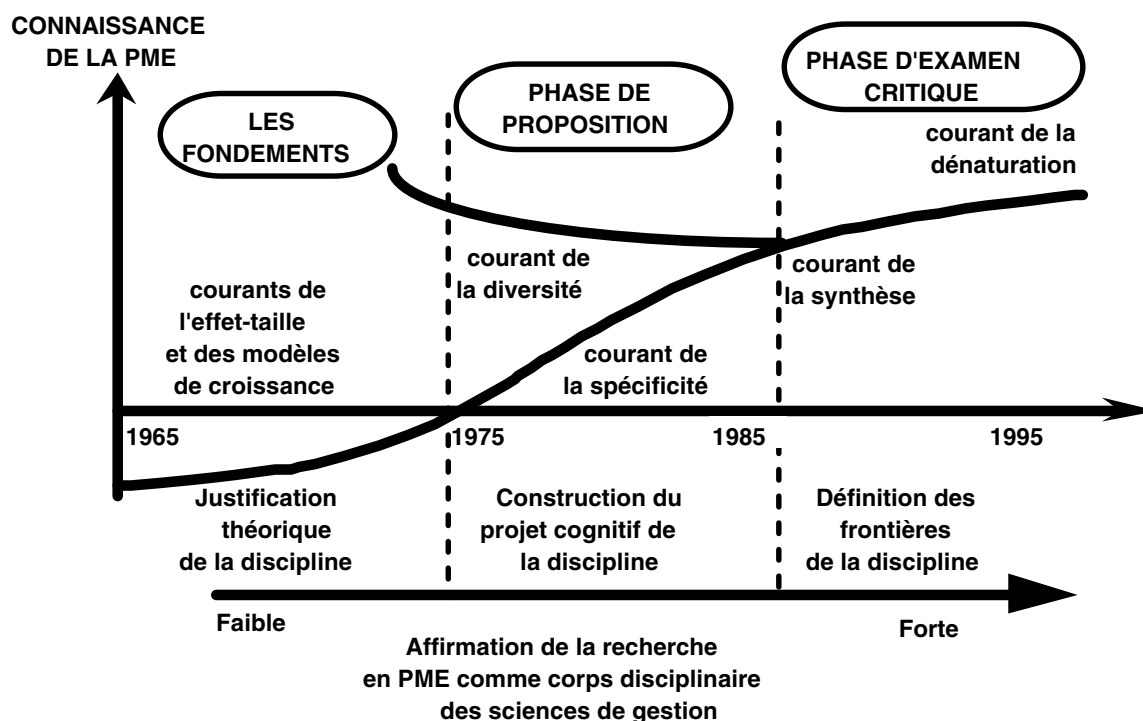
Enfin, le courant de la dénaturation, en prolongeant le courant de la synthèse, peut contribuer utilement à définir le cadre de validité de la thèse de la spécificité des PME tout en revendiquant une voie autonome de recherche. En clair, il identifie les frontières de cette discipline-PME. L'amorce d'une attitude plus critique tend à délimiter le champ de pertinence de cette discipline. Si la définition de l'objet et la représentation de ses champs sont à peu près satisfaisantes, en revanche beaucoup d'efforts doivent être consentis pour préciser les frontières de la discipline. L'approche contingente de la spécificité de la PME que nous préconisons permettrait de combler cette lacune et d'affirmer encore plus la recherche en PME comme un véritable corps disciplinaire des sciences de gestion, au même titre que la GRH, la finance, le marketing ou la stratégie...

Ainsi, chaque courant constitue une avancée progressive de la recherche en PME vers une véritable discipline de gestion. A titre d'hypothèse d'une **génétique de la science**, A.Moles (1990) suggère "qu'il y aurait une sorte d'état d'adolescence nécessaire pour qu'une science trouve ses méthodes et ses concepts à partir du moment où l'idée émerge comme possible qu'il existe un domaine scientifique particulier et où cette idée se traduit dans ses premiers résultats. Ainsi, chaque discipline aurait sa période de latence, d'essais et erreurs."

La discipline-PME n'échappe pas à cette description de la genèse d'une discipline. Ainsi, la période d'adolescence se situerait dans les années quatre-vingts au cours desquelles le concept-PME s'est affirmé, s'est précisé, puis, comme nous l'avons montré, s'est modifié pour devenir une forme plus floue. Cette évolution suggère un **cycle de vie** au cours duquel la recherche en PME

s'affirme de plus en plus comme un corps disciplinaire des sciences de gestion. La figure 7 résume l'ensemble de ces propos.

FIGURE 7  
Évolution historique de la recherche en PME



Comme nous l'indiquons dans la figure suivante qui vise à retranscrire l'évolution historique de la pensée en PME, chaque courant contribue à fournir aux courants suivants des éléments de base pour faire progresser l'état des connaissances de la PME. Cette figure montre l'accumulation des connaissances depuis une vingtaine d'années sur le monde des PME. De plus, elle montre à l'évidence la cohérence et la structuration d'un courant de recherche en quête d'une certaine légitimité en sciences de gestion et qui s'affirme de plus en plus comme une véritable discipline de recherche. Enfin, elle permet de prendre conscience de tous les courants, travaux antérieurs qui constituent très souvent des acquis ou les bases sur lesquels les courants successifs se sont fondés. L'analyse historique explicite les hypothèses qui avec le temps et l'oubli deviennent rapidement des postulats implicites et/ou ignorés des jeunes chercheurs qui "prennent le train en marche".

Cette évolution semble conforme à l'esprit scientifique tel qu'il est décrit par K. Popper (1982): "Au début, nous devons suivre nos propres théories, car sans théorie nous ne pourrions commencer." L'intérêt du courant de la spécificité est d'avoir justement proposé une première généralisation de la PME, ébauche théorique qui a servi de base aux développements futurs. "Ensuite, nous devons adopter une attitude plus critique vis-à-vis de ce qui nous a permis d'avancer et essayer de le remplacer par des éléments plus adaptés, en fonction même de ce que nos propositions initiales nous ont permis d'apprendre.". C'est la raison pour laquelle nous

avons distingué la phase de proposition (spécificité/diversité) de la phase d'examen critique (synthèse/dénaturation).

En définitive, si la recherche en PME a réussi à affirmer son identité épistémologique durant ces vingt dernières années, au point de pouvoir être considérée comme une véritable discipline, force est de constater qu'il s'agit d'une discipline dont le **projet cognitif est nécessairement flou et instable et dont les frontières sont nécessairement contingentes**. Dans ces conditions, **si la recherche en PME est une discipline, celle-ci doit s'inscrire dans le cadre des sciences de l'imprécis** énoncé par A.Moles (1990). C'est la raison pour laquelle **nous plaçons en faveur d'une approche contingente de l'objet-PME**.

## Bibliographie

- BARREYRE, P.Y. (1967), *"L'horizon économique des petites et moyennes entreprises"*, Thèse pour le doctorat de Sciences Economiques, Université de Grenoble, 480p.
- BAUER, M. (1993), *Les patrons de PME, entre le Pouvoir, l'Entreprise et la Famille*, InterEditions, 1993.
- BAUER, M. (1995), "PME: un patronat aux trois visages", *Sciences Humaines* n°48, mars 1995, pp34-37.
- BAYAD, M et D. NEBENHAUS (1994), "Recherches sur la GRH en PME: proposition en vue d'un modèle théorique", communication au Vème Congrès de l'AGRH, pp235-242.
- BAYAD, M. MAHE DE BOISLANDELLE, H. NEBENHAUS, D. et P. SARNIN (1995), "Paradoxe et spécificités des problématiques de gestion des ressources humaines en petites et moyennes entreprises", *Gestion* 2000, n°1.
- BELLETANTE, B et J. DESROCHES (1994), "L'impact de la cotation en bourse sur le comportement financier des moyennes entreprises", *Annales du Management*, XIIèmes Journées Nationales des I.A.E, Montpellier, p. 309-329.
- BERNARD, J. et J.L. RAVIX (1988), "Diversité et spécificité des unités productives; les clivages par taille et les typologies d'entreprises" in *Traité d'Economie Industrielle* sous la direction de Arena et alii, pp192-208, Editions Economica.
- BERNARD, J.P. (1994), "Synthèse des thèses récentes en management stratégique et politique générale", *Annales du Management*, XIIèmes Journées des I.A.E, Montpellier.
- BLAU, P.M. (1970), "A formal theory of differentiation in organizations", *American Sociological Review*, Vol 35, n°2, pp201-218.
- BLAU, P.M. et R. SCHOENHERR (1971), *The structure of organizations*, Basic Books, New York.
- BROOKSBANK, R. (1991), "Defining the small business: a new classification of company size", *entrepreneurship and regional development*, n°3, pp17-31.
- BRYTTING, T. (1991), "Organizing in the small growing firm: a grounded theory approach", *The Economic Research Institute/EFI*, Stockholm, 238p.
- CANDAOU, P. (1981), "Pour une taxonomie de l'hypofirme", *Revue d'Economie Industrielle*, n°16, pp16-33.

- CHICHA, P. JULIEN, P.A. et M. MARCHESNAY (1990), "Processus et procédures stratégiques en PME", *International Gewerbearchiv*, Vol 38, n°3.
- CHILD, J. et R. MANSFIELD (1972), "Technology, size and organization structure", *Sociology*, Vol 6, pp369-393.
- COHEN, E. (1989), "Epistémologie de la gestion", in *Encyclopédie de Gestion*, Ed Economica, pp1055-1074.
- CURVALLE, B. (1994), "L'EDI et le JAT condamnent-elles les PME?", communication aux 11èmes Journées IUT de la Recherche en Sciences Sociales et Humaines.
- D'AMBOISE, G. et G. PLANTE (1987), "La recherche sur la PME: quelques voies pour des relations efficaces entre chercheurs et dirigeants", *Revue de Gestion des Petites et Moyennes organisations*, Vol 3, n°1, pp44-50.
- D'AMBOISE, G. et M. MULDOWNNEY (1988), "Management theory for small business: attempts and requirements", *Academy of Management Review*, Vol 13, n°2, pp226-240, 1988.
- D'AMBOISE, G. (1993), "Empirical research on SME's: The past ten years in Canada", *Journal of Small Business & Entrepreneurship*, Vol 10, N°2, pp2-12.
- DESREUMAUX, A. (1992), *Structures d'entreprise*, Editions Vuibert gestion, 334 p.
- DUBOST, N. (1995), "Les PME françaises évoluent-elles vers des bureaucraties?", communication au congrès de l'AIMS, Paris-Dauphine, pp596-611.
- FABI, B. GARAND, D. et N. PETERSEN (1993), "La gestion des ressources humaines en PME: proposition d'un modèle de contingence", communication au Congrès Francophone de la PME, Carthage, 28-30 Oct 1993, pp216-229.
- GERVAIS, M. (1978), "Pour une théorie de l'organisation-PME", *Revue Française de Gestion* n°15, pp37-48.
- GODENER, A. (1995), "Les changements de dimensions de l'entreprise en croissance.", communication au congrès de l'AIMS, Paris, p. 612-631.
- GUILHON, A. GUILHON, B. et PEGUIN, D. (1993), "L'identité de la PME à travers l'activité d'exportation", Communication au Congrès Francophone de la PME, Carthage, 28-30 Oct 1993, pp301-312.
- GUILHON, A. GUILHON, B. et D. PEGUIN (1995), "PME, exportation et contrôlabilité", Communication au Congrès International Francophone de la PME, Paris, 25-27 Octobre, p. 385-401.
- GUILHON, B. et M. MARCHESNAY (1994), "Présentation du nouveau développement en économie industrielle", Numéro spécial de la *Revue d'Economie Industrielle*, n°67.
- HERTZ, L. (1982), *In search of a small business definition; an exploration of the small-business definitions of U.S, the U.K., Israël and the People's Republic of China*, University Press of America, 454p.
- JULIEN, P.A. et M. MARCHESNAY (1988), *La petite entreprise*, Editions Vuibert, 288p.
- JULIEN, P.A. et M. MARCHESNAY (1992), "Des procédures aux processus stratégiques dans les PME", pp97-129 dans "*Perspectives en Management stratégique*", Tome 1:1992/1993, sous la direction d'A.NOËL, éditions Economica-Gestion, 431p.
- JULIEN, P.A. (sous la direction de) (1994), *Les PME: bilan et perspectives*, Ed Economica, 352p.

- JOFFRE, P. (1994), Comprendre la mondialisation de l'entreprise, Editions Economica, Collection Gestion-poche, 111p.
- LÉO, P.Y. (1987), "Les milieux régionaux de PMI: une approche statistique et régionalisée des choix stratégiques des PMI à partir de l'EAE", Revue d'Economie Régionale et Urbaine n°3, 1987.
- LE ROCH, E. (1990), "Changements technologiques: les spécificités des PMI à travers les processus d'apprentissage et les besoins de ressources externes" Communications au Colloque TETRA-Lyon, 30-31 Mai, "La PME: objet de recherche pertinent?", .
- MAHE DE BOISLANDELLE, H. (1994), "Esquisse d'une théorisation de la GRH de la PME", communication au congrès de l'AGRH, Montpellier.
- MARCH, J.G. (1994) "Tout essai de description des tendances de la gestion ne décrit de façon adéquate aucune situation de gestion particulière", Revue Française de Gestion n°100, pp22-24.
- MARCHESNAY, M. (1982), "Pour un modèle d'hypofirme", in Entreprise et organisation, mélanges en l'honneur du professeur AUBERT-KRIER, Editions Economica, pp71-91.
- MARTINET, A.C. (1986), "Pour une théorie des formes stratégiques; réflexions épistémologiques naïves", Cahier de recherche de l'IAE de Lyon, Strategia, 14p.
- MINTZBERG, H. (1982), Structure et dynamique des organisations, Editions d'Organisation, 434p.
- MOINI, A.H. (1992), "Europe 1992: a challenge to small exporters", Journal of Small Business Management, Vol 30, n°1, pp11-20.
- MOLES, A.A. (1990), Les sciences de l'imprécis, Ed Seuil.
- PARADAS, A et O. TORRES (1994) "Les politiques de formation de PME n°1 mondiales.", communication à la 39ième Conférence Mondiale de l'ICSB: "Les PME/PMI et leur contribution au développement régional et international.", Strasbourg, pp257-268.
- PERRAT, J. (1990), "Développement des PME: les limites de l'approche statistique", communication au colloque TETRA sur le thème "La PME, objet de recherche pertinent?", 30-31 mai 1990, Lyon.
- POPPER, K. (1982), La logique de la découverte scientifique, traduction française, Paris, Payot.
- PUGH, D.S. HICKSON, D.J. HININGS, C.R. et C. TURNER (1968), "Dimensions of organization structure", Administrative Science Quarterly, Vol 13, n°1, pp65-105.
- PUGH, D.S. HICKSON, D.J. et C.R. HININGS (1969), "An empirical taxonomy of structure of work organizations", Administrative Science Quarterly, Vol 14, pp115-126.
- STEPHANY, E. (1993), "Contribution à l'étude de la liaison structure du capital, relation d'agence et performance financière: le cas des PME familiales d'Aquitaine financées par capital risque développement", Thèse de Doctorat, Université de Bordeaux I, 378p.
- WALTERS, P. et S. SAMIEE (1990), "A model for assessing performance in small U.S. exporting firms", Entrepreneurship: theory and practice, Vol 15, n°2, pp33-50.

(\*): Nous reproduisons, mutatis mutandis, la même argumentation formulée par RALLET, A. à propos des problématiques concernant le rôle de la proximité dans le processus d'innovation dans "Choix de proximité et processus d'innovation technologique", Revue d'Economie Régionale et Urbaine n°3, pp365-386, 1993.